

# CENTRE DE DOCUMENTATION

## MISSIONS

**INFORMER**  
**CONSEILLER**  
**RECHERCHER**

Le centre de documentation met à la disposition des avocats une importante offre d'informations juridiques : ouvrages, encyclopédies, revues, bases de données, dossiers...

Son équipe apporte son savoir-faire pour les assister dans leurs recherches de textes, de jurisprudence, de formulaires ou de doctrine, ou encore d'avis déontologiques, de décisions du bâtonnier en disciplinaire, collaboration ou honoraires...

# EN PRATIQUE

## À LA BIBLIOTHÈQUE DU PALAIS

Sur place, les avocats accèdent librement :

- aux collections : codes, traités, encyclopédies, revues spécialisées, monographies, ainsi qu'aux catalogues ;
- à la bibliothèque électronique qui permet de consulter en ligne les bases de données juridiques : Dalloz, Doctrinal, Éditions législatives, Francis Lefebvre, Lamyline, Lexbase, Lextenso, proposant des doctrines, jurisprudences, modèles d'actes, etc. ;
- à l'accueil général des avocats qui guide les avocats pour toutes démarches auprès des différents services de l'Ordre.

## À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MAISON DES AVOCATS

### SUR PLACE

**Sur place, les avocats accèdent librement :**

- à la bibliothèque électronique qui permet de consulter en ligne les bases de données juridiques : Dalloz, Doctrinal, Éditions législatives, Francis Lefebvre, Lamyline, Lexbase, Lextenso, proposant des doctrines, jurisprudences, modèles d'actes, etc. ;
- à une sélection d'encyclopédies, de traités, de codes et de revues en lien avec le contentieux examiné au tribunal judiciaire.

### EN LIGNE

**Sur le site de l'Ordre, à partir de la rubrique**

**« Mes services/documentation » ou de l'Espace Pro :**

• **Le centre de documentation** du barreau de Paris propose des actualités juridiques, les nouveaux ouvrages ou revues disponibles, des dossiers documentaires thématiques en droit privé, des veilles législatives, des focus documentaires, le catalogue.

[www.avocatparis-cdd.org](http://www.avocatparis-cdd.org)

• **La base déontologique et professionnelle**, conçue dans un souci de clarté et de simplicité, permet de répondre à vos questions en matière de déontologie, de discipline et d'exercice de la profession. Vous y trouverez des avis déontologiques, des arrêtés disciplinaires et des décisions du bâtonnier (honoraires et collaboration). Des dossiers thématiques et des focus abordant des problématiques liées à l'exercice de la profession sont également disponibles.

[www.avocatparis-bdd.org](http://www.avocatparis-bdd.org)

• **Lexbase et Dalloz** : accès gratuit à la consultation de la jurisprudence de la cour d'appel de Paris via les éditions juridiques Lexbase et à la Base documentaire des avocats (BDA), fruit d'un partenariat avec les éditions Dalloz. La BDA permet de consulter :

- Dalloz Actualités ;
- 81 rubriques d'Encyclopédies (procédure civile et pénale) ;
- 117 formules ;
- plus de 2 millions de décisions de jurisprudence.

[www.avocatparis-cdd.org](http://www.avocatparis-cdd.org)

**En accès libre :**

• **Le Code de déontologie** annoté comprend le RIN ainsi que les dispositions propres au barreau de Paris. Avec un accès direct aux décisions et avis cités dans les annotations via des liens interactifs.

<http://codeonto.avocatparis.org/>

• **La Grande bibliothèque du droit (GBD)** est une bibliothèque juridique alimentée notamment par des articles de doctrine d'avocats contributeurs, en accès libre et gratuit, créée par le barreau de Paris. Elle met également à la disposition de tous, de la jurisprudence, des travaux d'universitaires, des modèles d'actes validés par les juridictions, les comptes rendus des réunions des commissions ouvertes du barreau de Paris, ou encore ceux des colloques de nombreuses associations de référence.

La GBD est un outil participatif, vous pouvez soumettre votre article (éligible au titre de la FCO).

[www.lagbd.org](http://www.lagbd.org)

Par ailleurs, les avocats parisiens reçoivent mensuellement, par mail, six newsletters thématiques via la newsletter de l'Ordre concernant la profession, le contrat de travail, les droits des étrangers, le fonds de commerce, le logement et la famille. Ces newsletters sont composées d'une doctrine d'éditeurs ainsi que d'une veille législative et jurisprudentielle en rapport avec les matières précitées.

Un service payant de recherches sur références est disponible pour les avocats souhaitant obtenir par mail un article ou une jurisprudence commentée.

## INFORMATIONS

1. La bibliothèque du palais de justice est ouverte du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h.

Palais de justice

4, boulevard du Palais - 75001 Paris

[cddoc@avocatparis.org](mailto:cddoc@avocatparis.org)

2. La bibliothèque connectée de la Maison des avocats est ouverte du lundi au jeudi de 9h à 18h et le vendredi de 9h à 17h.

Maison des avocats

Cours des Avocats - CS 64111 - 75833 Paris Cedex 17

Tél. : 01 80 27 16 07

Accueil général des avocats :

[accueilavocats@avocatparis.org](mailto:accueilavocats@avocatparis.org)

## CHIFFRES CLÉS

600 monographies de moins de 5 ans

130 avocats/jour à la bibliothèque

113 revues en ligne

291 275 pages vues sur la GBD en 2018

+ de 7 000 décisions et avis accessibles sur la base déontologique et professionnelle

## QUESTIONS/RÉPONSES

### Comment savoir si une revue ou un ouvrage est disponible à l'une ou l'autre des bibliothèques ?

Deux solutions : il est possible de consulter le catalogue en ligne sur le site de l'Ordre ou de s'adresser directement à l'accueil des bibliothèques. Le catalogue est à jour sur le contenu disponible aux deux bibliothèques.

### Est-il possible de commander des articles et de les recevoir au cabinet ?

Oui, il suffit pour cela de contacter le service des recherches sur références qui assure l'envoi par mail.

### Qui peut proposer un article à la GBD ?

La GBD est une bibliothèque participative qui offre la possibilité aux professionnels du droit (avocats, magistrats, etc.), commissions et associations juridiques, barreaux et organismes juridiques, facultés de droit et éditeurs juridiques de contribuer à son enrichissement en proposant des articles, livres de droits.

### Je dois effectuer une recherche en déontologie ou une recherche sur mon exercice professionnel, comment m'y prendre ?

Deux outils sont à votre disposition, la base de données déontologique et professionnelle accessible depuis le site de l'Ordre dans la partie documentation ou votre Espace Pro, ainsi que le code de déontologie annoté.

### Les élèves-avocats et les étudiants qui effectuent un stage en cabinet ont-ils accès aux bibliothèques ?

Oui. Les stagiaires doivent toutefois être munis de leur attestation de stage.

## CONTACTS

### Frédérique LUBEIGT

Direction  
Tél. : 01 44 32 47 51  
flubeigt@avocatparis.org

### Valérie LE PESSEC

Assistante  
Tél. : 01 44 32 47 57  
vle\_pessec@avocatparis.org

### Magali THORNER

Systèmes d'information  
Tél. : 01 44 32 47 68  
mthorner@avocatparis.org

### ACCUEIL, VEILLE LÉGISLATIVE ET BIBLIOTHÈQUE ÉLECTRONIQUE

### Isabelle LEBRARD

Tél. : 01 44 32 47 47/43  
ilebrard@avocatparis.org

### Isabelle LUCAS

Tél. : 01 44 32 47 47/43  
ilucas@avocatparis.org

### Marie ALBERTINI

Tél. : 01 80 27 10 07  
malbertini@avocatparis.org

### Laïd MEDJAHED

Tél. : 01 80 27 10 07  
lmedjahed@avocatparis.org

### REPROGRAPHIE/ RANGEMENT

Tél. : 01 44 32 47 45

### Vincent PASQUIER

vpasquier@avocatparis.org

### RECHERCHES SUR RÉFÉRENCES

telecopies@avocatparis.org

### Ingrid LEBAZ

Tél. : 01 44 32 47 65  
ilebaz@avocatparis.org

### Eddy BERSALI

ebersali@avocatparis.org

### BASE DÉONTOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE – CODE DE DÉONTOLOGIE

### Corinne MONS

Tél. : 01 44 32 47 63  
cmons\_desachy@avocatparis.org

### Nadine MOKDAD

Tél. : 01 44 32 47 61  
nmokdad@avocatparis.org

### DOSSIERS DOCUMENTAIRES - GRANDE BIBLIOTHÈQUE DU DROIT

lagbd@avocatparis.org

### Agnès SECRÉTAN

Tél. : 01 44 32 48 09  
asecretan@avocatparis.org

### VEILLE ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

### Sandra TRICHON

Tél. : 01 44 32 49 55  
strichon@avocatparis.org

**GUIDE DES SERVICES** | **B** AVOCATS  
BARREAU  
• PARIS

[WWW.AVOCATPARIS.ORG](http://WWW.AVOCATPARIS.ORG)